

PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e CONFÉRENCE RÉGIONALE
EUROPE DU SUD-MÉDITERRANÉE DE L'OVPM
CRACOVIE (POLOGNE), 4 JUIN 2019

Les personnes indiquées ci-dessous, représentant les villes du patrimoine mondial d'Europe du Sud et de la Méditerranée membres de l'OVPM, se sont réunies à 14h30 le 4 juin 2019, dans la salle 2 du Centre de congrès ICE, dans la ville de Cracovie (Pologne), au cours du XV^e Congrès mondial de l'OVPM.

PARTICIPANTS :

- Manuel de Pina Monteiro, maire de **Cidade Velha** (Rép. de Cabo Verde)
- Carlos Pinto de Sá, maire d'**Évora** (Portugal)
- José G. Meneses, maire d'**Angra do Heroísmo** (Portugal)
- Lubjo Beslic, maire de **Mostar** (Bosnie-Herzégovine)
- Raquel Caetano Ferreira, conseillère municipale d'Angra do Heroismo (Portugal)
- Eduardo Jorge Pratas Fernandes Luciano, conseiller municipal d'Évora (Portugal)
- Vitória Júlia Damião Rita Branco, conseiller municipal d'**Elvas** (Portugal)
- Pedro Baganha, conseiller municipal de **Porto** (Portugal)
- João Eduardo Pessôa Lopes De Lacerda Tavares, conseiller municipal de **Sintra** (Portugal)
- Elizabeth Touton, conseillère municipale de **Bordeaux** (France)
- Paula Cordeiro, cadre technique. **Bruxelles** (Belgique)
- Thi-Tiên Tyran, cadre technique. Bruxelles (Belgique)
- Crilles Clemente, cadre technique. **Carcassonne** (France)
- Paula Cristina Flora Cordeiro, cadre technique. **Bruxelles** (Belgique)
- Regina Wiala Zimm, cadre technique. **Vienne** (Autriche)
- Gracia Peregrín, cadre technique. **Grenade** (Espagne)
- Maria Carmen Del Pozo Lopez, cadre technique. **Aranjuez** (Espagne)
- Isabel Da Conceição De Almeida Pinto, cadre technique. Elvas (Portugal)
- Paula Helena Santos, cadre technique. Évora (Portugal)
- Miguel Pechb, cadre technique. Évora (Portugal)
- Senada Demirovich Habibia, cadre technique de Mostar (Bosnie-Herzégovine)
- Anne Laure Moniot, cadre technique de Bordeaux (France)
- Edouard Bertroin-Serindat, cadre technique. Bordeaux (France)
- Jasna Jerkov, cadre technique de **Split** (Croatie)
- Piéranne Gausset, cadre technique de **Lyon** (France)
- Amel Meddeb, adjointe au maire de **Tunis** (Tunisie), Coordinatrice régionale de l'OVPM pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.
- Rafael Pérez de la Concha Camacho, cadre technique de **Cordoue** et **Coordinateur régional** de l'OVPM pour l'Europe du Sud et la Méditerranée. OVPM

DÉCISIONS adoptées :

1. Souhaiter la bienvenue aux villes de Carcassonne (France) et Luxembourg (Luxembourg).
2. Maintenir l'accord de collaboration conclu par le Secrétariat régional afin de travailler avec le Secrétariat régional pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, qui a été constitué, qui est opérationnel et dont la Coordinatrice régionale, Amel Meddeb, assiste à cette réunion.
3. Approuver le **rapport financier** présenté par le Coordinateur régional pour la période allant de 2018 au 31 mai 2019, d'un montant de 55 935,29 € (recettes : +74 951,95 € - dépenses :

-55.935,29 €), disposant d'un solde de 19 258,66 € pour couvrir les frais de la réunion sur les projets de Ségovie et du 2^e Marché de l'artisanat qui se tiendra à Évora fin 2019.

4. Approuver le budget pour 2020, d'un montant de 41 000 €, subordonné aux recettes perçues par le Secrétariat général après recouvrement des cotisations pour 2019, soit 12 % pour les projets généraux et 11 % pour les projets spécifiques, ainsi qu'à la contribution finale de la mairie de Cordoue.

5. Approuver l'organisation de la Journée de la solidarité le 8 septembre 2020, sur le thème du PATRIMOINE VERT.

6. Approuver l'édition de la Brochure de présentation du Secrétariat régional pour 2020 (1 200 €)

7. Approuver la poursuite du Projet Jeunesse et Patrimoine, coordonné par Aranjuez. (2 000 €)

8. Annuler le 2^e Concours d'expression artistique pour 2019 et approuver sa convocation pour 2020 en allouant une somme de 1 500 € aux prix, comme cela était fait jusqu'à présent, et en chargeant la ville d'Aranjuez de son organisation, dont elle facturera les frais au Secrétariat régional.

9. Approuver la poursuite du Projet Artisanat en 2020, coordonné par la ville de Grenade (8 500 €).

10. Approuver la poursuite du Projet de Dépollution visuelle en 2020 (3 000 €).

11. Approuver l'organisation du 2^e Marché et rencontre d'artisans dans les villes du patrimoine mondial, qui se tiendra fin décembre 2019 à Évora (Portugal) (7 000 €).

12. Approuver la poursuite du Projet Mobilité et Patrimoine en 2020, coordonné par la ville de Cordoue, et éditer une brochure de bonnes pratiques (2 500 €).

13. Approuver l'organisation de la réunion technique 2020 dans la ville de Mostar (Bosnie-Herzégovine) à la fin du premier semestre 2020 (6 000 €).

14. Organiser la 20^e Conférence régionale dans la ville d'Elvas (Portugal) en 2020 (13 000 €).

16. Approuver le maintien du siège du Secrétariat régional de l'OVPM pour l'Europe du Sud et la Méditerranée à Cordoue.

En l'absence d'autres questions à traiter, la séance se termine à 16h30 le 4 juin 2019, et la 19^e Conférence régionale pour l'Europe du Sud et la Méditerranée est clôturée.

Rafael Pérez de la Concha Camacho
COORDINATEUR RÉGIONAL
EUROPE DU SUD ET MÉDITERRANÉE DE L'OVPM